

L'anesthésie

Toute intervention chirurgicale, requiert une anesthésie afin qu'elle puisse se dérouler en toute sécurité.

On distingue plusieurs types d'anesthésie :

- **L'anesthésie générale** : elle correspond à l'administration de médicaments provoquant un sommeil artificiel qui vous rend inconscient et insensible à la douleur. Elle nécessite une intubation.
- **L'anesthésie loco-régionale** : elle correspond à anesthésier une partie du corps (exemple : péridurale) ou un membre en injectant des anesthésiques locaux autour d'un nerf.
- **L'anesthésie locale** : elle est utilisée pour anesthésier une petite zone sur laquelle le chirurgien doit pratiquer une intervention mineure.
- **La sédation** : c'est une anesthésie générale plus « légère » qui ne nécessite pas d'intubation et qui est utilisée, en général, pour des petits gestes comme une endoscopie.
- **L'hypnose** : elle correspond à un état de conscience modifiée que l'anesthésiste va vous permettre d'atteindre en vous faisant revivre un souvenir agréable. Elle associe une légère sédation et une anesthésie locale. Elle ne peut pas être pratiquée pour tous les types d'interventions. L'hypnose peut aussi être utilisée dans la gestion du stress et de la douleur.

Le type d'anesthésie est choisi en fonction de la nature de l'intervention, en accord avec l'anesthésiste et le chirurgien.

Avant de pratiquer une anesthésie, une consultation avec un anesthésiste est nécessaire afin d'évaluer votre état de santé et discuter du choix de la technique qui sera utilisée.

